

RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES et INSCRIPTIONS

Direction Sports Jeunesse

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

le samedi 21 Novembre 2009 de 9h à 12h00.

Téléphone : **01 39 74 66 04**

courriel : sports@andresy.com

TRANSPORTS ET ACCÈS

TRAIN : Gare St-Lazare :

ligne J Transilien SNCF direction Mantes par Conflans-Sainte-Honorine, descendre à la gare d'Andrésy. www.transilien.com



RER : Ligne A : descendre à la gare de Conflans-Fin-d'Oise.

VOITURE : A13 : sortie Poissy, direction Andrésy.

A15 : sortie Saint-Ouen-l'Aumône, direction St-Germain-en-Laye, sortie Andrésy.

RETRAIT DES DOSSARDS

A LA DIRECTION SPORTS JEUNESSE (57 avenue des Robaresses) : jeudi 26 et vendredi 27 novembre 2009, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

A L'ESPACE JULIEN GREEN (près de la Mairie - 4 boulevard Noël Marc) : samedi 28 novembre 2009, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

SUR PLACE le dimanche 29 novembre 2009 à partir de 7h30.

Pour des raisons liées au bon déroulement de la manifestation, il est fortement conseillé de retirer son dossard la veille de la course.

VESTIAIRES

Gymnase et salle polyvalente Saint-Exupéry (à proximité du DEPART-ARRIVEE, près du podium)

REGLEMENT

CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Les concurrents s'engagent :

- o À fournir lors de l'inscription, une photocopie de leur licence ou un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Documents à présenter en cas d'inscription sur place.
- o À se conformer aux indications des commissaires de courses.

Les concurrents devront se conformer aux règles normales de la circulation.

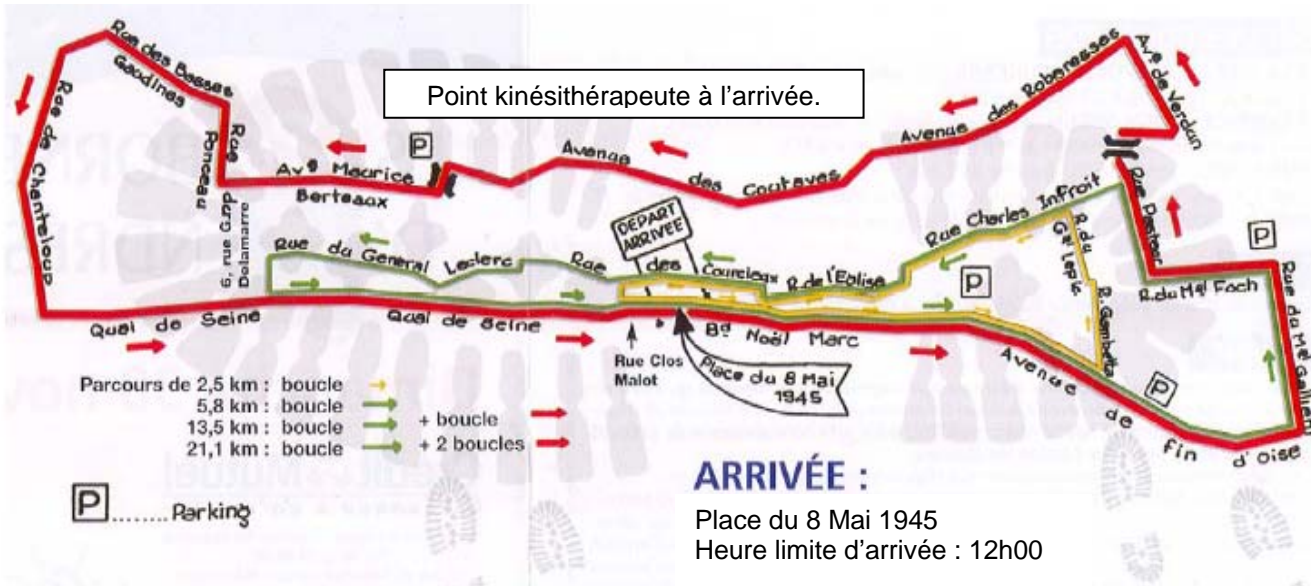
Des contrôles seront effectués sur le parcours par les organisateurs. Tout participant non pointé à un contrôle sera exclu du classement.

Tout concurrent qui abandonne devra obligatoirement remettre son dossard et la puce au contrôle d'arrivée.

Les coureurs qui ne respectent pas le parcours officiel seront disqualifiés. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant se produire lors de la manifestation. **Les puces doivent impérativement être restituées sitôt votre parcours terminé, même en cas d'abandon. Toute puce perdue ou non rendue vous sera facturée 12,20 €**

Le parcours emprunte les rues de la ville (seule difficulté, dans la course du 21,1km, la côte de Verdun, longue de 250 m se terminant à 16%).

3 postes de ravitaillement à partir du 6^e kilomètre.



DROITS D'INSCRIPTION

sur place, le dimanche matin

Né(e) en 1998 et après	2€	3€
Né(e) en 1997 et 1996	4€	7€
Né(e) en 1995 et avant	8€	10€

Les droits d'inscription s'entendent par coureur.

Le chèque doit être établi à l'ordre de :

O.M.S. Andrésy

et adressé à :

**Direction Sports Jeunesse
57 avenue des Robaresses - 78570 Andrésy.**

Il est recommandé de faire parvenir vos demandes d'inscription **avant le samedi 21 novembre 2009.**

Pas d'inscription si le bulletin est incomplet ou le chèque non joint.

Inscription en ligne : www.topchrono.biz (paiement sécurisé)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Course:

Nom :

Prénom :

Année de naissance : Masculin 0 Féminin 0

Messagerie

Club :Code Club FFA

N° licence : Nationalité

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de tél.:

Conformément à la loi du 23 mars 1999

POUR LES LICENCIÉS

Joindre **obligatoirement** une photocopie de la licence en cas d'inscription par correspondance, ou présenter **obligatoirement** la licence en cas d'inscription sur place.

Pour les engagements collectifs des clubs, merci de nous envoyer votre liste avec les photocopies des licences des engagés.

POUR LES NON LICENCIÉS

Joindre **obligatoirement** à ce bulletin d'inscription un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an, ou sa photocopie certifiée conforme.

Document à présenter en cas d'inscription sur place.

AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans)

J'autorise mon enfant :

à participer à la course sous mon entière responsabilité.

Date et signature obligatoires (signatures des parents)

Course	1	2	3	4	5
Distance	2,5 km	2,5km	5,8km	13,5km	21,1km
Horaire départ	10h55	10h45	9h45	10h00	9h30
Années	98 à 02	97 et avant	93 et avant	91 et avant	91 et avant
Classements	pas de classement	97/96 - 95/94	par catégorie	par catégorie	par catégorie
		(benjamins - minimes)			
	Médaille pour tous			Tee-shirt pour tous	
Récompenses		3 premiers par catégorie	3 premiers par catégorie	3 premiers par catégorie	3 premiers par catégorie
		Benjamins H/F (97/96)		Juniors H/F (91/90)	Juniors H/F (91/90)
		Minimes H/F (95/94)	Cadets H/F (93/92)	Espoirs H/F (89/87)	Espoirs H/F (89/87)
			Juniors H/F (91/90)	Seniors H/F (86/70)	Seniors H/F (86/70)
			Autres catégories H/F (89 et avant)	Vétérans H/F (69 et avant)	
					Vétérans 1 H/F (69/60)
					Vétérans 2 H/F (59/50)
					Vétérans 3 H/F (49/40)
					Vétérans 4 H/F (39 et avant)
Challenge des clubs	Cumul des points des 4 premiers sur les courses 3, 4 et 5				
Challenge du nombre par association	Nombre de classés sur les courses 3, 4 et 5				
Challenge des associations andrésiennes	Cumul des kilomètres parcourus sur les courses 2, 3, 4 et 5				

Course 5 : la course des 21,1 km est une course qualificative au Championnat de France

Mesurage officiel de la Fédération Française d'Athlétisme

Course 1 : Les accompagnateurs ne participant pas en tant que concurrents aux courses n'ont pas à payer d'inscription et ne portent pas de dossard.

Les courses 3, 4 et 5 comptent pour le Challenge de la Communauté d'Agglomération des 2 Rives de la Seine.